



**Kalara dans sa livraison de lundi 23 septembre 2019, publie les résultats d'une enquête réalisée sur l'affaire des fonctionnaires fictifs, dans laquelle, Emmanuel Leubou, ancien chef de la cellule informatique de la Direction des dépenses du personnel et des pensions (DDPP) du ministère des Finances, est abondamment cité.**

Le journal, sous la plume de son directeur de publication, **Christophe Bobiokono**, fait des révélations bouleversantes sur cette affaire qui a longuement défrayé la chronique.

Dans cet article repris par [Cameroun-Info.Net](http://Cameroun-Info.Net), l'hebdomadaire spécialisé dans les affaires judiciaires, présente Emmanuel Leubou comme la victime d'un vaste système qui aurait déjà favorisé le détournement de 7 milliards de FCFA des caisses de l'Etat.

Au sujet de la supposée condamnation, le journal précise qu'il ne s'est jamais tenu un procès public à l'issue duquel l'ancien chef de la DDPP a été condamné.

D'après le journal, les rumeurs sur cette condamnation commencent à circuler le 26 juillet 2019. Ce jour-là, dix personnes, dont deux officiers supérieurs de l'armée camerounaise, sont condamnées à de lourdes peines d'emprisonnement ferme par le Tribunal Criminel Spécial (TCS). Il leur est reproché d'avoir orchestré, entre 2004 et 2010, à l'aide de 102 matricules frauduleux, le détournement d'environ 1,5 milliard de FCFA. Dans cette affaire, M. **Leubou** n'est

que le témoin de l'accusation.

Kalara note en fait que c'est le mis en cause, **Emmanuel Leubou** qui fait la dénonciation de cette affaire en début d'année 2016. «**Administrateur, en vertu de ses fonctions, de l'application informatique qui sert au traitement des salaires des personnels de l'Etat et des pensions des agents à la retraite, M. Emmanuel Leubou avait observé, fin 2015, des fluctuations anormales de la masse salariale de l'Etat. Selon le constat fait, nombre de personnes ayant bénéficié d'une avance sur solde ou d'une avance sur pension (des prêts à taux nul auprès du Trésor Public) ne remboursaient finalement pas l'argent à l'Etat. En fait, ces personnes bénéficiaient des complicités internes au MINFI, permettant de désactiver la retenue automatique à la source**», informe le journal.

A la suite de ses investigations, **M. Leubou**, toujours selon le journal, constate que le problème vient de Mme **Leufang Celestina Nkeng**, chef du service des oppositions à la Paierie générale. Elle est identifiée comme la responsable du système qui favorise ces non-remboursements.

Par deux reprises, **M. Leubou** décidera de supprimer la clé d'accès de cette dernière au réseau informatique. Mais à chaque fois, sa hiérarchie lui demande de la rétablir.

Kalara révèle que le 2 mai 2018, le jour de son arrestation, **M. Leubou** avait été invité à se présenter devant les enquêteurs du TCS, pour confrontation avec **Mme Leufang**. Cette dernière ne se serait jamais présentée au rendez-vous, alors qu'**Emmanuel Leubou** était interpellé, gardé à vue et plus tard, écroué à la prison centrale de Kondengui.

Le journal se demande donc pourquoi **Mme Leufang**, présentée au départ comme la principale mise en cause dans cette affaire, n'a jamais été inquiétée. «**Elle est présentée par diverses sources comme une proche parente de Mme Limunga Sarah Itambi, avocat près de la Cour Suprême, qui est l'épouse de M. Amougou Belinga, proche du dernier cercle du ministre de la Justice, Laurent Ezzo. Ceci explique-t-il cela?**», s'interroge Kalara.